

3 février 2022

- Ouverture de la séance du conseil d'établissement à 15h05
- Membres du conseil d'établissement présents : 19 membres présents : Quorum atteint

Monsieur Tesnière est désigné comme secrétaire de séance

Madame la proviseure lit l'ordre du jour et propose d'y ajouter une modification des scénarios qui aurait dû se faire en CHSCT

Ce conseil d'établissement est exceptionnel : il y a fermeture du site d'Ambatobe, passage en EAD suite à la fermeture de 3 classes en conformité avec le protocole malgache (MEN).

Arrivée de deux membres

Sur les scénarios 7 ou 8, il était prévu : fermeture de l'internat

Avec l'approche du cyclone, il a été proposé aux internes de rester à l'internat plutôt que de les mettre sur la route pour rejoindre leurs parents, en province.

Pour adapter les protocoles à la situation, on propose d'ajouter "fermeture de l'internat si les conditions le permettent"

Pour 20

Abstention 0

Contre 0

Monsieur le Conseiller de coopération et d'action culturelle indique que la décision de fermer est prise en conformité avec le protocole de l'éducation nationale malgache. Mais suite à un échange intergouvernemental le protocole tel qu'il est n'apparaît pas comme adapté à notre établissement. A l'avenir, seules les classes où il y a plus de 3 cas positifs seront fermées. Le gouvernement demande de rouvrir l'établissement (à l'exception des classes touchées par plus de 3 cas Covid).

Les autorités locales demandent à être informées de ces fermetures de classe via l'ambassade.

Madame la proviseure indique que seules les classes ayant 3 cas sont fermées 14 jours, sauf si l'alerte cyclonique nous amenait à prolonger la fermeture.

Monsieur le Conseiller de coopération et d'action culturelle indique que ce sont tous les établissements scolaires qui seront fermés le 4 février 2022, cette décision ayant été prise par le Conseil des ministres.

Un représentant des enseignants du premier degré explique que depuis 15 jours dans sa classe il a des cas mais seulement un a été testé, donc on ne connaît pas réellement l'effectif de cas positifs.

Madame la proviseure explique qu'il est important que la positivité soit reconnue avec la date du test ou des symptômes, ce sont les cas avérés qui amènent à la fermeture.

Le représentant des enseignants du premier degré demande si on ne peut pas changer de scénario au vu du nombre d'enfants atteints.

Madame la proviseure indique que pour changer de scénario il faudrait un échange en Conseil des maîtres.

Un représentant des parents indique qu'il est ravi du retour des enfants mais demande comment cela se passe pour les enfants des classes fermées.

Madame la proviseure explique que la règle de 14 jours d'isolement est la règle malgache. Si un autre élève de la classe était testé positif il resterait isolé mais cela n'affecterait pas la date de retour de la classe.

Un représentant des enseignants pose deux questions : À partir de quel âge peut-on tester les enfants et comment ? Quelle est la disponibilité des tests ? Il indique qu'au village Voara, l'attente des résultats serait de 10 jours.

Madame la proviseure indique une réunion avec le médecin du CMS et le responsable santé de l'ambassade qui aura lieu le vendredi 4 février et où seront justement abordés la lenteur de traitement et la difficulté d'accéder à des tests RT-PCR. La question de l'utilisation des tests antigéniques et des lieux de test où ceux-ci pourraient être faits avec sérieux seront également abordés. La limite d'âge pour se faire tester pourra également être abordée.

Le représentant des enseignants indique qu'en France le statut vaccinal complet n'impliquerait pas un isolement. Il demande à nouveau si le schéma vaccinal ne peut pas être intégré dans les protocoles.

Monsieur le Conseiller de coopération et d'action culturelle indique que seulement 2 % de la population est vaccinée à Madagascar et qu'il n'y a pas d'encouragement à la vaccination. Celle-ci n'est donc pas reconnue par les autorités.

Il en profite pour indiquer qu'il y aura une quatrième dose de vaccin qui sera organisée par l'Ambassade de France

Il explique que par de la contamination, environ 70 % de la population serait immunisée.

Une représentante des enseignants témoigne de la difficulté pour les collègues enseignants de devoir attendre le résultat du test

Mme la proviseure indique que désormais le village Voara effectue aussi des tests antigéniques, et cette information plaide pour une utilisation du test antigénique.

Madame la proviseure explique que les protocoles en ligne ont fait à l'objet de modifications après validation par les services santé de l'ambassade.

Une représentante des parents d'élèves témoigne : des familles dépensent des fortunes en test: plusieurs millions d'ariary

Madame la proviseure remercie l'ensemble de la communauté sur la rapidité du changement du protocole de gestion de fermeture en maternelle car tout le monde a été très réactif.

Un représentant des enseignants du premier degré indique que l'écoute des enseignants pour faire évoluer le protocole maternelle a permis de rassurer, par la prise en compte de mesures telles que la prise de température.

Cyclone : Le cyclone est attendu le samedi et la priorité pour l'établissement est la sécurité des internes. Seuls 14 élèves ont fait le choix de quitter l'internat, un effectif conséquent sera sur le site. Le vendredi 4 février, les 5 sites du LFT seront fermés. Les élèves internes le savent : il n'y aura pas d'activités extérieures, une équipe d'AED volontaires pour le weekend sera présente du vendredi soir au dimanche. Il y aura 15 à 16 assistants d'éducation au lieu de 10 habituellement.

Pour la restauration, s'il y a des difficultés les repas seront montés à l'internat

Un enseignant demande s'il y a de l'enseignement à distance le vendredi 4 février.

Madame la proviseure lui rappelle un message du proviseur adjoint précisant qu'il était bon d'anticiper en communiquant la veille du travail pour le lendemain.

Un représentant des enseignants du second degré revient sur la fermeture des établissements pour cause climatique et demande pourquoi le lycée français n'a pas fait comme les autres établissements et n'a pas fermé dès le lundi matin (24/01), laissant penser que l'on ne suit pas les lois en vigueur dans le pays.

Madame le Proviseure lui indique qu'elle ne peut être en veille sur les publications en malgache Facebook des ministères, et que cette information ne lui a pas été communiquée avant le lundi soir.

Monsieur le Conseiller de coopération et d'action culturelle indique que l'information du dimanche n'a pas été communiquée, cela explique pourquoi il y a une fermeture tardive. Il précise :

« la situation que nous vivons pose aussi une interrogation sur la scolarisation des enfants à Madagascar, c'est aussi pour cela que l'on a été autorisé à reprendre les classes à examens ».

Madame la proviseure explique qu'il y a eu deux enseignants, seulement qui n'ont pas pu rejoindre leur travail à cause des inondations, et que très peu d'élèves ont été impactés.

Un directeur d'école explique que l'on est plus inquiet pour la déscolarisation des enfants que pour la circulation du virus d'où la nécessité, pour lui, d'assouplir les règles

Madame Lantiez indique que pour certains parents touchés par les inondations, ils ont témoigné de leur satisfaction à ce que leurs enfants soient au lycée, de même les transporteurs ont pu circuler normalement.

Un autre représentant des enseignants indique que nos temps de réaction sont trop longs, et que lorsqu'une information est diffusée, les gens sont dans l'incertitude tant qu'il n'y a pas de communication officielle.

Monsieur le conseiller de coopération et d'action culturelle explique qu'il y a souvent beaucoup de fausses informations à la fois dans les journaux mais aussi sur orange actu, et que l'on ne peut pas considérer comme une information fiable, une publication Facebook.

Les représentants des parents d'élèves indiquent la difficulté des familles face à l'enseignement à distance, et aussi la colère de ces parents. Ils ne comprennent pas les absences de leurs enfants liées au protocole, ceux qui travaillent ne savent pas comment faire travailler leurs enfants à la maison ; pour les parents qui ont des

enfants en terminale c'est la panique. Ils demandent à permettre à nouveau l'accès à la psychologue pour les enfants.

Madame la proviseure explique que c'est prévu. Elle explique également que l'enseignement à distance est un sujet sensible avec les parents, c'est pourquoi actuellement on formalise ce que doit être un enseignement à distance en collège et en lycée mais aussi en école primaire. Tous les mails des parents mécontents sont transmis au groupe qui travaille sur le plan de continuité pédagogique.

Il y aura aussi des plans de continuité pédagogique pour chacune des écoles avec des spécificités liées à leur fonctionnement.

Un parent dit que parfois il n'y a aucune visio organisée pendant la semaine

Un représentant des enseignants du premier degré indique que l'on peut avoir recours à la visio mais aussi à l'audio mais qu'il y a aussi parfois des choix pédagogiques différents. C'est la qualité et la fréquence du contact qui sont importantes.

Un représentant des enseignants du second degré indique que passer par l'audio est beaucoup plus facile techniquement mais que les enseignants sont confrontés à des difficultés qui demandent beaucoup d'adaptabilité, et qu'il y a des compétences à développer par les enseignants.

Départ d'un des membres du Conseil d'établissement

Le représentant des enseignants du second degré indique que désormais il y a des classes en présentiel et des classes fermées en enseignement à distance.

Un représentant des élèves explique que c'est compliqué lorsque l'on travaille sur des groupes partagés entre plusieurs classes et que certaines de ces classes sont fermées

En conséquences des mesures évoquées, Madame la proviseure explique que l'on a lancé la distribution des produits de première nécessité et de data, et qu'une distribution couvrira les repas qui n'ont pas été pris pour les boursiers.

Un représentant des enseignants du second degré demande à ce que les échéances du 2e trimestre soient repoussées et les conseils de classe modifiés.

Le proviseur adjoint lui indique que c'est déjà fait et que les conseils de classe vont bientôt parvenir aux enseignants et aux associations de parents d'élèves.

Le représentant des élèves témoigne : lorsque l'on a appris la fermeture, on a eu très peur pour notre avenir et cela nous rassure de reprendre les cours. Il demande si pour les élèves absents ils seront pénalisés pour les examens

Madame la proviseur le rassure s'ils étaient absents pour des raisons sanitaires, ils ne seront pas pénalisés

Fin du conseil d'établissement à 16h30.

Secrétaire de séance

Marc TESNIERE



Proviseure

